Samedi, 31 Juillet 1880

SOMMAIRE

La dernière session.
Echos du jour.
La chasse aux femmes.
Expulsion des Jésuites.
Service télégraphique.
Courrier de Hull.
Nouvelles de la vallée d'Ottawa.
A travers Ottawa.
Marchés d'Ottawa.
Marchés Etrangers.
Feuilleton—Les légendes de la Vierge de Marbre: *Par Raoul de Navery.*

LA DERNIÈRE SESSION

Après avoir fait l'énumération des travaux de la dernière session des Chambres, et démontré la tâche herculéenne que le gouvernement s'était imposée et qu'il a si bien remplie, la *Minerve* continue :

" C'est au public de juger par la liste des bills adoptés si le programme de Lévis et le discours du trône ont été exécutés. On n'y voit pas, il est vrai, que le chemin de fer ait été vendu ; mais il n'y a que l'extrême attention que le gouvernement Chapleau porte aux intérêts de la province qui l'a empêché. L'honorable M. Joly avait décidé de louer le chemin pour $200,000 par année pendant dix années ; le gouvernement Chapleau hésite à accepter une offre de $300,000 par année. Bien plus, il trouve $6,500,000 pour la vente du chemin, soit $380,000 par année Si cette partie du programme de Lévis n'est pas remplie, ce n'est donc que parce que le gouvernement préfère attendre encore. Il n'en est pas moins vrai qu'il a tenu parole et qu'il a donné au chemin provincial une valeur que son prédécesseur n'avait pu obtenir.

" Dans ces circonstances, il est facile d'établir que le gouvernement Chapleau a réellement rétabli l'ordre dans les finances. Il a négocié un emprunt de $4,000,000 qui paiera toutes nos dettes. Il a pu avoir $350,000 par année de son chemin de fer. En mettant la moitié du coût de l'entretien des aliénés à la charge des municipalités, il économise $100,000 par année. Au moyen de la nouvelle loi sur les licences, il augmente le revenu de $100,000 par année. La législation sur les mines assure un revenu annuel à l'Etat de $50,000. La législation sur les employés publics, etc., produira une économie de $30,000.

" La législation sur les timbres, sur les officiers publics recevant des honoraires, sur les dépots judiciaires, sur le travail des prisonniers, va donner un revenu additionnel de $50,000 par année.

" Le fonds d'emprunt municipal va mettre immédiatement entre les mains du gouvernement des débentures municipales pour $3,000,000 portant 6 pour 100 d'intérêt, soit $180,000 par année.

" Le gouvernement Chapleau a donc opéré la différence qui suit dans les budgets annuels de la Province :

AUGMENTATION DU REVENU.

Chemin de fer	$ 300,000
Licences, augmentation	100,000
Terres de la Couronne, (augmentation de droits par ordre en Conseil)	100,000
Mines	50,000
Timbres, dépôts judiciaires, percentage sur honoraires, travail des prisonniers, etc	50,000
Intérêt sur l'emprunt municipal	180,000
Augmentation de revenu	$ 780,000

DIMINUTION DES DÉPENSES.

Sur les aliénés	$ 100,000
Employés publics, etc	30,000
Diminution des dépenses	$ 130,000
Différence totale dans le budget	$ 910,000

" La dette totale, y compris le nouvel emprunt, est de $15,000,000, à 5 pour 100, soit $750,000 par année. Nous aurons pour y faire face $910,000 par année. C'est le plus grand succès financier qu'il ait encore été donné à aucun gouvernement d'obtenir en huit mois de temps.

" Si l'on tient compte qu'aujourd'hui même le gouvernement peut vendre son chemin de fer $6,500,000 et qu'il va réaliser $3,000,000 de l'emprunt municipal, il ne restera donc plus de notre dette que le montant de $5,500,000, représentant un intérêt de $275,000 par année. Il nous restera pour cela $430,000 par année."

L'organisation politique formée sous le titre de " Club démocratique national des Canadiens de New-York et des environs" s'est définitivement constituée dans une assemblée générale tenue, samedi, à Yorkville Hall. Les statuts ont été adoptés, et le bureau définitif composé comme suit:

MM. L. J. B. Normandeau, président ; A. Vertefeuille, vice-président ; J. Duval, secrétaire ; N. Bertrand, trésorier ; J. B. McKerty, quester.

ECHOS DU JOUR

La princesse Louise a fait, au clair de la lune, des dessins au crayon des paroisses environnantes de Québec.

Le comité de Québec qui a dirigé la souscription faite en faveur des Irlandais, a envoyé en Irlande, la semaine dernière, la somme de £175 sterling.

Les journaux annoncent le décès du Révd. J. Brent, curé de Mount Vernon, Ohio, Etats-Unis. Le défunt était l'oncle de M. J. P. Tardivel, du *Canadien*.

Le *Herald* de Montréal demande que l'on cesse les poursuites intentées contre les sauvages d'Oka, accusés d'avoir incendié l'église catholique.

Rien que cela !!

La révérende sœur Thibodeau a généreusement affecté à son œuvre de prédilection, l'orphelinat Saint-Joseph, le montant de $250 que renfermait la bourse que lui ont présentée les citoyens d'Ottawa.

Le gouvernement fait creuser en ce moment le chenal dans le haut de la rivière Saguenay, près de Chicoutimi, afin de permettre aux vaisseaux de fort tonnage de se rendre jusqu'à cette dernière ville à toute heure de la marée.

Il doit se tenir à Bruxelles, les 2, 3, 4 et 5 septembre prochain, un congrès des professeurs de tous les pays de l'Europe. Nous apprenons avec plaisir que M. J.-B. Cloutier, un des professeurs les plus remarquables de l'école normale Laval, a reçu l'invitation d'y prendre part. C'est une marque de distinction bien méritée, car M. Cloutier est un de nos hommes les plus compétents sur ces questions d'enseignement.

L'opinion publique se préoccupe vivement de l'aspect menaçant qu'a pris la question turque. La Bourse a ressenti l'effet de l'alarme générale et montre une tendance marquée à la baisse. Dans les régions officielles de Berlin on croit que des complications sont inévitables. On y suppose que la Russie fera alliance avec la France, et l'Angleterre avec l'Autriche et l'Allemagne. L'attitude de l'Italie est indécise. Bismarck et Haymerle se rencontreront à Gastein en même temps que les deux empereurs.

Le chiffre des opérations du chemin de fer Intercolonial augmentent avec tant de rapidité que l'on prévoit que, dans peu d'années, il suffira à tous ses trais d'entretien et d'administration. Tout cela est démontré dans les rapports annuels depuis 1877. En 1877, le déficit fut de $300,000, et de $230,000 en 1878 ; en 1879, il s'éleva, il est vrai, à $750,000, mais pour tomber plus tard à $100,000. On a donc raison de croire que bientôt ce chemin non-seulement se suffira à lui-même, mais donnera même un revenu.

Depuis une semaine, environ 8,000 personnes ont visité la Bonne Sainte-Anne. Les révérends Pères ont annoncé que depuis quelque temps, une dizaine de guérisons miraculeuses ont eu lieu.

On rapporte aussi qu'une jeune fille, infirme, incapable de marcher, ne manquait jamais chaque année de se faire conduire à l'église. Après avoir communié, on la ramena, comme les années précédentes, à la maison de pension, mais contrairement à ces années, lorsque le dîner fut terminé, la jeune fille se leva seule et marcha comme tout le monde.

Sa foi sincère à Sainte Anne l'avait, comme tant d'autres, guérie d'une infirmité bien triste, celle de ne pouvoir marcher.

Le général Wood, qui a accompagné l'Impératrice Eugénie en Afrique, a envoyé aux journaux d'Angleterre le récit de la mort du prince Impérial qu'il a recueilli de douze Zoulous qui ont pris part à l'attaque. Les assaillants étaient au nombre de 40, dont 12 poursuivirent le prince et huit furent les auteurs immédiats de sa mort.

Les Zoulous ayant presque enveloppé l'escorte du prince, firent feu et se ruèrent sur eux au moment où ils montaient à cheval, courut à côté de lui jusqu'à ce que pressé par ceux qui le poursuivaient, il se retourna contre eux, comme un lion, disent les Zoulous. Frappé par une asségaie un peu plus bas que le l'épaule gauche, il se précipita sur le plus proche de ses assaillants ; un autre zoulou fit feu sur le prince à dix verges. Ce dernier se servit de son pistolet et fit face à ses ennemis jusqu'à ce que assailli de tous côtés, il fut blessé de nouveau. En essayant de maitriser son cheval effrayé, il prit son sabre et se défendit contre 7 ou 8 Zoulous qui n'osèrent s'en approcher jusqu'à ce qu'il tomba d'épuisement.

Ce matin, a eu lieu l'inauguration de la jetée construite par les commissaires du hâvre de Québec : La cérémonie a été fort belle. S. E. le gouverneur-général et la princesse Louise se sont rendus à bord du *Druid* jusqu'au ponton réservé où se trouvait la batterie A comme une garde d'honneur. Là on avait fait élever un magnifique dais, sous lequel furent placées Leurs Excellences. Une adresse leur fut lue par M. Verret, le secrétaire de la Commission, et le marquis de Lorne y répondit, après quoi eut lieu la cérémonie de la pose de la pierre commémorative.

Presque toutes les notabilités de Québec s'étaient donné rendez-vous sur le quai des commissaires ou à bord des nombreux bateaux à vapeur mis à la disposition des invités.

La cérémonie faite, le steamer *Brothers* avec quelques membres de la presse à bord est allé jusqu'au nouveau bassin de radoub, à Lévis, où chacun a pu constater le progrès fait par les entrepreneurs de cette œuvre quasi nationale.

Le *Mail* de Toronto, se plaît à faire ressortir le défaut d'unanimité qui règne dans la presse de l'opposition dans les diverses provinces de la Confédération. Il y a, par exemple, le *Chronicle* de Halifax qui veut le maintien du Sénat, pendant que le *Globe* de Toronto, demande à grands cris son abolition.

S'agit-t-il d'une union commerciale ? On trouve, d'un côté les journaux libéraux de la province de Québec, et l'*Advertiser* de London ; de l'autre, le *Globe* et toute la presse réformiste d'Ontario, qui la repoussent avec chaleur.

Le *Chronicle* de Halifax, ne songe à rien moins qu'à briser la Confédération, pendant que le *Globe* la couvre de son égide et appelle traîtres ceux qui cherchent à en saper les bases.

L'organe de l'opposition à Toronto prêche l'abolition des conseils législatifs dans toutes les provinces, et le *Chronicle* de Halifax, croit qu'ils sont nécessaires à l'équilibre des pouvoirs

Ainsi, comme on le voit, l'accord est loin de régner.

La dernière livraison de la *Revue Catholique des Institutions et du Droit* contient une lettre de Monseigneur Fava, évêque de Grenoble, au sujet de l'ouvrage du Père Deschamps sur les *Sociétés Secrètes*. Cet ouvrage que la mort du Père Deschamps avait laissé inachevé a été complété par M. Claudio Jannet qui vient d'en publier une deuxième édition entièrement refondue et continuée jusqu'à nos jours. Mgr Fava qui a traité à maintes reprises, dans ses lettres pastorales, la question des sociétés secrètes, et qui est un juge parfaitement compétent en pareille matière, fait une appréciation motivée et très élogieuse de ce livre, particulièrement de l'introduction que M. Claudio Jannet y a mise, et qui est, à elle seule, une œuvre véritablement magistrale.

L'éminent prélat apprécie le mérite de M. Jannet en des termes qui témoignent de la plus haute considération et de la plus vive sympathie. " M. Claudio Jannet, dit-il en terminant, représente en ce moment la France catholique au Canada. En retour du service signalé que son travail sur les sociétés secrètes a rendu à la cause du bien, nous lui souhaitons, à lui et à sa famille demeurée en France en l'attendant, toutes les bénédictions et toutes les joies par lesquelles Dieu sait récompenser la foi et le dévouement à son Christ et à son Eglise invincible et immortelle."

EXPULSION DES JESUITES

" La journée du 30, dit M. Maret, peut exciter l'enthousiasme de certains badauds de républicains ; pour moi qui suis habitué à dire ma pensée nettement, carrément, sans souci d'autre chose que de ma conscience, je déclare hautement qu'elle ne me plait point.

" Le gouvernement s'y est montré, comme d'ordinaire, d'une exquise maladresse, et les Jésuites y ont prouvé une incontestable habileté.

" Les Jésuites avaient le choix entre deux façons de procéder. Ils pouvaient tourner la loi, qui est stupide ; éluder les décrets, qui sont ineptes. Rien n'était plus simple que de mettre leurs maisons sous d'autres noms et de ne pas se dire Jésuites. C'était fini.

" Ils ne l'ont pas voulu. Ils ont préféré l'autre moyen. Partout ils ont attendu la main du gendarme. Partout on les a trouvés, dans leurs cellules, un livre à la main, pareils à de vieux sénateurs de Rome, voulant qu'il fût bien constaté qu'ils étaient la proie de la violence et de l'arbitraire. A Paris il ont été plus loin. Il a fallu que des argousins prissent par l'épaule des vieillards aveugles qui les bénissaient en chancelant.

" Ils savent bien que le peuple de France a toujours une sympathie pour les victimes, et que, grâce à un sentiment de pitié toujours vivant dans son cœur, il est porté à se ranger du côté de ceux qui souffrent. Croyez-moi mes amis, ne rions pas de tout cela ; c'est beaucoup plus grave que ne le pensent les imbcéiles.

" Pour le gouvernement aussi, il y avait deux politiques. D'une, la grande politique de liberté, celle des vastes esprits, celle des cœurs larges et hauts.

" Mais allez donc parler de mesures larges et puissantes à ces ministres pygmées qui, si la fortune était juste, devraient porter leurs serviettes sur le bras et non dessous."

Lecteurs de pays lointains, vous croyez peut-être que ce M. Henri Maret est rédacteur de l'*Union* ou de l'*Univers* : vous en êtes bien loin, c'est un rédacteur du *Mot d'Ordre*, républicain extra.

LA CHASSE AUX FEMMES

(Suite et fin.)

Il en est, parmi ces congrégations, qui comptent des siècles d'existence, qui remontent à Charlemagne. Mais il n'y a pas prescription, et d'ailleurs elles ne datent pas de 92 : chassez-les !

Après les Servantes des Pauvres et les Sœurs de Sainte Catherine, qui font le service *gratuit* à domicile des malades indigents, et qui dirigent *gratuitement* des orphelinats et des asiles, il y a les folles—folles de la croix !—qui ont imaginé l'Œuvre des Plaies, consistant à panser avec tendresse, avec amour, les maux les plus rebutants de l'humanité ! Il y a les Sœurs de Saint-Marcoul, presque aussi anciennes que la monarchie française, et qui sont spécialement vouées aux cancéreux, aux paralytiques et aux scrofuleux.

Elles ne sont pas autorisées : chassez-les ! Et pour le traitement annuel de 90 francs que reçoit chacune de ces religieuses, vous ne serez pas en peine de trouver des républicains, aussi dévoués que laïques, pour les remplacer !

Sayez vous ce que vous trouverez encore dans ces cloîtres que vous menacez de violer et de détruire ? Vous y trouverez des blessées de tous les partis, des âmes que vous et les vôtres avez déchirées, des noms et des souvenirs qui devraient vous inspirer plus d'égards et de respect.—Vous y rencontrerez, par exemple, la sœur et la fille de Prévost-Paradol, la sœur de Beulé, la sœur de Jules Simon, les trois sœurs de Valentin, l'ancien préfet du 4 Septembre et l'ancien sénateur de gauche ! Et ne dites pas que c'est pour assurer leur liberté que vous brisez la porte de leurs couvents. C'est bien volontairement qu'elles sont là, pleurant et priant pour ceux qu'elles ont aimés, et beaucoup n'auraient encore qu'une parole à prononcer pour en sortir avec la fortune.

—Mon enfant, a dit un jour la baronne de Rothschild à la fille de Prévost-Paradol ; mon enfant, choisissez un mari au gré de votre cœur : je vous donnerai 300,000 fr. de dot.

—Madame, répondit doucement l'orpheline, je vous remercie : j'ai choisi Dieu pour époux !

Elle veut le garder : allez-vous le lui arracher ?

Mais ce n'est pas tout.

Vous ne savez pas à quoi vous pouvez vous heurter au seuil de ces maisons de pénitence et de prière que vous prétendez vider. Vous ne savez pas quelle force cachée vous pouvez atteindre sous cette bure et sous ces voiles.—Prenez garde !

Ce qui doit vous arrêter, ce n'est pas seulement le respect pour d'invincibles croyances, la pitié pour des blessures inguérissables, la reconnaissance pour d'inappréciables services, l'admiration pour d'incomparables vertus.—La politique même vous conseille ici les ménagements et la prudence.

Je ne parle pas de ces grands noms de l'aristocratie européenne ensevelis dans d'obscures cellules de nos couvents et qui répondent, au dehors, à des situations considérables, à des influences supérieures, à de véritables puissances qu'il est toujours dangereux de mettre contre soi. Je ne parle pas de cette princesse de sang royal qui se cache dans un cloître de Paris et que vos décrets pourraient jeter demain dans un ruisseau, en blessant au loin plus d'une couronne. —Je veux seulement vous montrer par une révélation curieuse à quelle délicatesse inattendue, à quelle force mystérieuse vous pouvez vous heurter, en compromettant la France elle-même avec vous.

Ecoutez.—Il y a dix ans, à l'époque du siége, quand les vivres manquaient, quand les obus allemands pleuvaient dans Paris, l'ambassadeur d'Angleterre, lord Lyons, prit sous sa protection le Carmel de la rue d'Enfer et le couvrit officiellement du pavillon britannique. Il fit plus que d'écarter ainsi les projectiles prussiens, il prit soin de fournir chaque jour le couvent des vivres nécessaires.

Pourquoi cette sollicitude d'un étranger pour une maison française, d'un protestant pour un cloître catholique ? C'est que, dans l'ombre du Carmel de la rue d'Enfer, se trouvait la propre nièce de lord Lyons, la jeune sœur du duc de Norfolk, qui venait d'y ensevelir, avec une beauté royale, le plus grand nom de l'Angleterre.

Quand il s'était agi d'accomplir le sacrifice, sa mère, la duchesse douairière actuelle de Norfolk, avait étalé devant ses yeux, dans ce magnifique château d'Arundell, en Ecosse, qui n'a pas coûté moins de quinze millions à rebâtir, toutes les splendeurs d'écrins qui passent pour les plus éblouissants des trois royaumes, et qui contiennent notamment un merveilleux collier de perles à trois rangs donné par Marie Stuart à un des ancêtres du duc. Aucune tentation ne put affaiblir la vocation religieuse de la jeune fille, et c'est avec l'irrésistible élan de l'amour qu'elle vint cacher dans un cloître de Paris les joies profondes de son sacrifice.

Savez-vous ce qui se dérobe ainsi aux regards humains dans toutes ces cellules contemplatives d'où la prière monte incessamment vers Dieu pour ceux qui l'oublient ? Savez vous à quoi peut toucher la brutalité de vos décrets ? Aurez-vous moins d'égards que les boulets prussiens, et allez-vous jeter dans la rue les Carmélites, les Augustines, les Franciscaines, les Ursulines, toutes ces vierges, tous ces dévouements, tous ces héroïsmes, au risque de vous brouiller avec la terre en même temps qu'avec le ciel ?

Non ; vous ne pouvez pas le faire ; vous ne le ferez pas ! Cette chasse à la religieuse, à la plus pure, à la plus radieuse des incarnations de la beauté morale, vous sentez qu'elle vous mettrait au ban du monde civilisé, qu'elle fixerait à jamais sur vous les flétrissures de l'histoire.—Vous n'oserez pas ; vous reculerez et, de ce côté du moins, vos décrets odieux resteront lettre morte.

Mais alors que valent-ils si, malgré vos menaces de tout frapper, et après la résolution solennellement proclamée de n'épargner personne, vous vous reconnaissez impuissants devant cinq cents communautés de femmes et quinze mille religieuses ? Vous n'êtes donc pas tenus d'appliquer cette prétendue loi que vous disiez obligatoire ? Vous pouvez donc tolérer ce que vous prétendiez intolérable ?—Et, alors, c'est donc la passion et non la justice, la haine et non le respect du droit qui vous font agir contre les Jésuites seuls ?

Oui, les Jésuites seuls ! car, je vous le dis, demain matin, 30 juin, non-seulement vous ne toucherez pas aux femmes, mais qui sait si vous ne reculerez pas devant les Dominicains, les Trappistes, les Chartreux, les Frères de Saint-Jean de Dieu, les Eudistes, les Oblats, et une foule de congrégations d'hommes devant lesquelles votre main tremble.—Et, encore une fois, qu'est-ce que vos décrets, exécutés uniquement contre les éducateurs célèbres dont la rivalité victorieuse vous humilie ?

Nous verrons demain et après demain vos tristes œuvres ; mais sachez bien qu'elles sont dès maintenant jugées, par ce que vous ferez comme par ce que vous ne ferez pas.—L'abandon même d'une partie de votre programme vous condamne, et en n'osant chasser ni les femmes ni une partie notable des hommes, vous avouez implicitement que vous êtes sans raison valable et sans droit pour chasser les autres !

PH. DE GRANDLIEU.

ÇÀ ET LÀ

—Le père Ignace Choquette a été pendant 23 ans tourne-clefs à la prison de Montréal. Durant son long règne, plusieurs assassins durent subir la peine capitale, éveillant à chaque fois des aptitudes spéciales chez la classe des candidats à la charge de bourreau. On cite un cas où M. le shérif reçut 140 applications entre autres, celle de Maxime Mantha, alors pensionnaire à l'hôtel Payette. Mantha, enfin, diplomate, demanda au père Choquette d'user en sa faveur de l'influence que lui avait valu son long séjour à la prison. M. Choquette refusa de se mêler à l'intrigue, et depuis cette date, qui est déjà loin, Mantha a toujours conservé une dent contre lui. Jeudi matin il rencontra le vieillard sur la rue Ontario et en profita pour l'insulter publiquement. Il alla même jusqu'à le saisir avec violence en le menaçant.

Le père Choquette, qui était "homme dans son temps, déclara à son assaillant que le cœur est toujours le même, mais non les capacités." Et il appela la police. Mantha s'enfuit, et ce n'est qu'hier soir qu'il fut arrêté. Il a été condamné ce matin à quinze jours de prison.

—On mande de Panama que le volcan Fuego, près d'Antigua, Guatemala, qui était inactif depuis bien des années, a fait soudain éruption le 29 juin, à 3 heures du matin. Les passagers du paquebot *Wilmington*, de la ligne du Pacifique, ont vu ce magnifique spectacle d'une distance de 50 milles à vol d'oiseau. Du plus haut pic de Fuego, des colonnes de flammes s'élançaient à 4 ou 500 pieds, illuminant une vaste étendue d'espace à l'est et au sud, tandis qu'au nord et à l'ouest tout était obscurci par d'immenses nuées de poussière et de fumée. "La première grande colonne de feu, dit un témoin oculaire, s'est élevée de 500 pieds de haut pour le moins ; puis son sommet s'est étendu et ouvert comme un parapluie, lançant des myriades d'étincelles semblables à celles d'une pièce d'artifice. Pendant les deux premières heures de l'éruption, les pulsations de la flamme étaient espacées de 50 en 50 secoudes, puissantes et régulières."

Moins d'une demi-heure après le commencement de l'éruption, on a vu descendre lentement deux torrents de lave, l'un au sud, vers la ville d'Antigua, et l'autre à l'ouest, vers la mer. Ces masses de matières en fusion consumait tout sur leur passage, détruisaient des forêts et comblaient des cours d'eau, et au dessus d'elles planaient d'énormes volumes de fumée et de vapeur.

Une crue considérable s'est manifestée subitement dans la rivière de Guaculate, qui prend sa source sur le versant occidental de la montagne. Ce phénomène est expliqué de diverses manières. L'éruption a continué jusqu'au 2 juillet, après avoir redoublé d'activité la veille. On s'attendait à de terribles désastres, mais il paraît que ces craintes ne se sont pas réalisées. On dit même que la fumée et les cendres ont eu l'effet très avantageux d'anéantir les légions de sauterelles qui menaçaient de détruire toutes les récoltes du pays.

Remede pour les temps de crise

Ne dépensez plus tant d'argent pour de beaux vêtements, riche nourriture et la mode. Achetez de la bonne nourriture saine, de meilleurs vêtements à bon marché ; procurez vous les choses de toutes sortes nécessaires à la vie, plus substantielles et moins frelatées ; et surtout mettez un terme à la folle habitude de courir après les médecins charlatans, dont les remèdes ne peuvent que vous faire du mal. Mettez votre confiance en ce plus efficace, simple et économique de tous les remèdes, les Amers de Houblon, qui guérissent toujours à si bon marché ; vous verrez ainsi renaître la prospérité. Essayez-le une fois. Lisez ce que nous en disons dans une autre colonne.

MODES DE L'ÉTÉ

Je viens d'ouvrir une caisse de Chapeaux de feutre Américains de couleur légère.

Ils sont très légers, richement finis et ne sauraient manquer d'être populaires parmi les jeunes gens.

UN SEUL PRIX

R. J. DEVLIN

LA SAISON DES FRUITS

Un assortiment complet de

Jarres à Conserves étamées !

De toutes grandeurs.

Aussi, cuillères en bois et poêles de buanderie.

Durables et à bon marché.

H. Meadows et Cie

Dépot de Poêles de la "Capitale,"

525 - Rue Sussex —525

CETTE SEMAINE

Vente Spéciale

DE

Etoffes à robes à 7c
Etoffes à robes à 12c
Etoffes à robes à 15
Chez Stitt et Cie

Vente Spéciale
CETTE SEMAINE

Indienne et Mousseline, 5c
Bonne indienne qui ne change pas, 10c
Galatées réduits à 12c
Piqués cordes blancs, 12c
Mousseline Pompadour, 12c
Mousseline française, 15c
Chez Stitt et Cie.

Vente Spéciale
CETTE SEMAINE

Gants de kid utiles, 50c
Gants de kid non-préparés, 65c
Beaux gants de kid, 90c
Meilleurs gants de kid, $1

Bonneterie cette semaine

Grande réduction dans la Bonneterie
Chaussettes d'enfants
Chaussettes de dames
Chaussettes de messieurs

Vente Spéciale
CETTE SEMAINE
Chez Stitt et Cie.

Parasols à 25c
Parasols à 35c
Parasols à 50c
Parasols à 75c
Parapluies, de 25c

Vente Spéciale
CETTE SEMAINE
Chez Stitt et Cie.

Broderies à bon marché
Fichus pour dames à bon marché
Fiches en dentelle pour dames à bon marché
Corsets à bon marché
Coton à bon marché
Cretonnes à bon marché

CHEZ

STITT ET Cie

53 et 55 Rue Sparks

T. J.

A maintenant en main un magnifique approvisionnement de

Thé de 40 cents !

De qualité supérieure, sans égal pour aucun prix.

—AUSSI,—

Sucre Jaune magnifique,

à 8, 9 et 10c. la livre.

Qu'on en fasse l'essai, et je suis convaincu qu'on y reviendra souvent.

T. J. GUNN,

Coin des rues Rideau et Dalhousie, Basse-Ville.

Ottawa, 10 juillet 1880. 1an

Chemin de fer Canadien du Pacifique

Soumissions pour matériel roulant.

L'EPOQUE fixée pour la réception de soumissions pour la fourniture du matériel roulant pour le chemin de fer Canadien du Pacifique, à être livré durant les prochains quatre ans, est de nouveau prolongée jusqu'au 1er Octobre prochain.

Par ordre,
F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux,
Ottawa, 26 juillet 1880.

Paniers de Marché

ET

PANIERS DE COLLATION

En grande Variété

CHEZ

C. S. Shaw & Cie

IMPORTATEURS

63, rue Sparks

N. B.—N'achetez pas avant d'avoir vu nos prix.

MAISON D'EDUCATION

POUR LES

JEUNES DEMOISELLES.

Congrégation de Notre-Dame,

RUE GLOUCESTER, OTTAWA.

L'année scolaire de cette Institution commence le 1er de Septembre. Le cours d'études est complet et la médaille d'or, diplôme de cette maison, est donnée aux élèves qui le terminent.

N. B.—Une médaille d'argent, présentée par Son Excellence le Gouverneur-Général, sera décernée, à la fin de l'année, à l'élève qui se distinguera par une application soutenue et par une grande fidélité au réglement.

Un cours spécial de couture est suivi avec succès par les élèves. On donne une attention particulière à l'économie domestique.

La Musique, le Dessin, la Peinture, l'Allemand, le Latin, l'Italien sont des extras.

Pour les termes et autres informations, s'adresser à

Sr. SAINT-GABRIEL,
Supérieure.

Ottawa, 22 juillet 1880

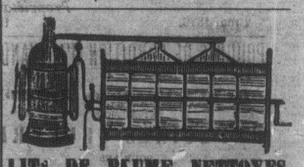

LITS DE PLUME NETTOYES.

Ayant acheté un engin, chaudière et tous les autres accessoires nécessaires à un établissement destiné à porter remède à cette terrible nuisance domestique—des lits de plume malpropres—au moyen d'une pression élevée je nettoie les plumes, en en enlevant les souillures, la graisse et la fièvre. Je répare aussi les matelas et tapis de toute sorte par le même procédé. Prix modérés. Pour donner satisfaction aux pratiques, les lits seront pesés en entrant et en sortant.

On sollicite une visite.

A. BEAUVAIS,

200, rue Cumberland.

Certificat du Dr Beaudin

Je, soussigné, certifie que le procédé de M. Beauvais, pour le parfait nettoyage et la désinfection complète des lits de plume, offre de tels avantages sanitaires, que pas une seule famille, et encore moins les hôpitaux, orphelinats ou autres hospices, ne devraient négliger d'encourager cette nouvelle industrie en envoyant leurs lits à l'établissement de M. Beauvais.

Dr BEAUDIN.

Hull, 5 Juillet 1880.

Quelque chose qui mérite d'être connu!

C. GAGNÉ ET Cie.

Viennent d'arriver de Montréal où ils ont acheté un fonds considérable de Hardes faites et de Tweeds !

LES PLUS BELLES

Hardes faites

DANS LA VILLE.

Venez les voir. Toujours heureux de montrer les marchandises.

HABILLEMENT COMPLET POUR $7.50.

277, Rue Wellington.

Dr O. DAGENAIS

Médecin-Chirurgien.

Orleans, Ont.

Avis aux Entrepreneurs

DES SOUMISSIONS seront reçues par le soussigné jusqu'à midi, LUNDI, le 2e jour d'AOUT, pour l'ameublement intérieur de la salle d'exercice militaire, Ottawa.

Les plans et devis peuvent être vus, des formules de soumission et autres informations nécessaires obtenues, LUNDI, le 26 courant, et les jours suivants.

La soumission devra porter sur l'endos : "Soumission pour l'ameublement de la salle d'exercice," et être accompagnée d'un chèque de banque accepté, pour une somme égale à *cinq pour cent* du montant de la soumission.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune autre.

Par ordre,
S. CHAPLEAU,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 29 juillet 1880.